

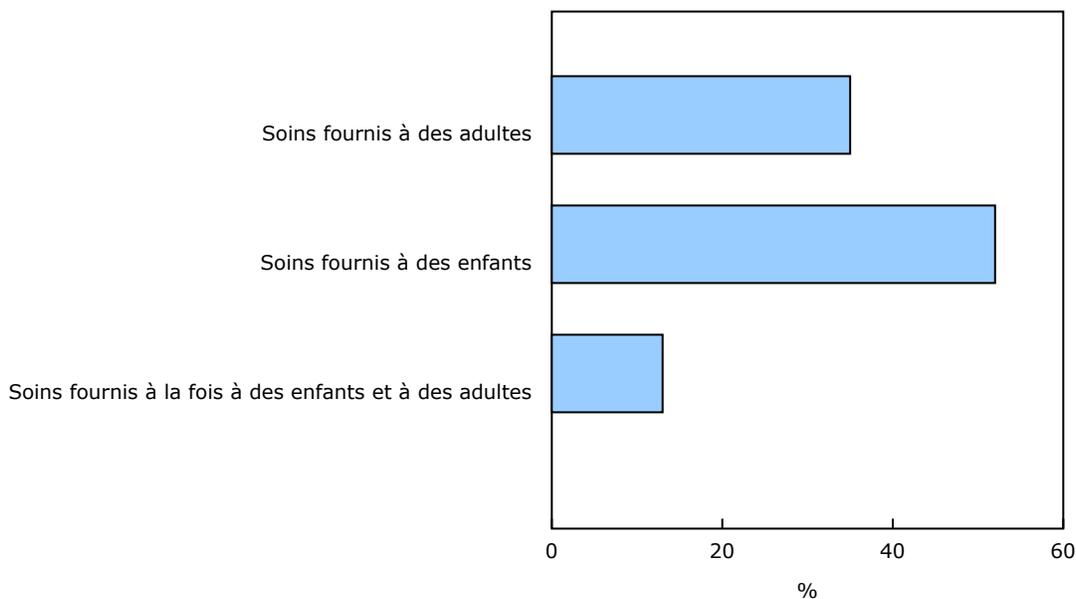
Étude : être « pris en sandwich » entre diverses responsabilités de soins non rémunérés

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 2 avril 2024

Qui sont les personnes qui prodiguent des soins non rémunérés dans l'économie des soins au Canada? En 2022, 13,4 millions de Canadiennes et Canadiens de 15 ans et plus (42 %), soit plus de 2 personnes sur 5, avaient prodigué des soins non rémunérés, au cours des 12 mois précédents, à des enfants de moins de 15 ans ou à des jeunes de 15 et plus ou à des adultes ayant besoin de soins en raison d'un problème de santé de longue durée ou d'une incapacité. Parmi ces prestataires de soins non rémunérés, 13 % prodiguaient des soins à des personnes de ces *deux* groupes de personnes qui dépendent de soins, ce qui signifie que 1,8 million de Canadiennes et Canadiens de 15 ans et plus étaient « pris en sandwich » entre diverses responsabilités de soins.

Graphique 1

Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant fourni des soins non rémunérés au cours des 12 mois précédents, selon le bénéficiaire des soins



Source(s) : Enquête sociale canadienne – Bien-être et soins donnés, 2022. (5354)

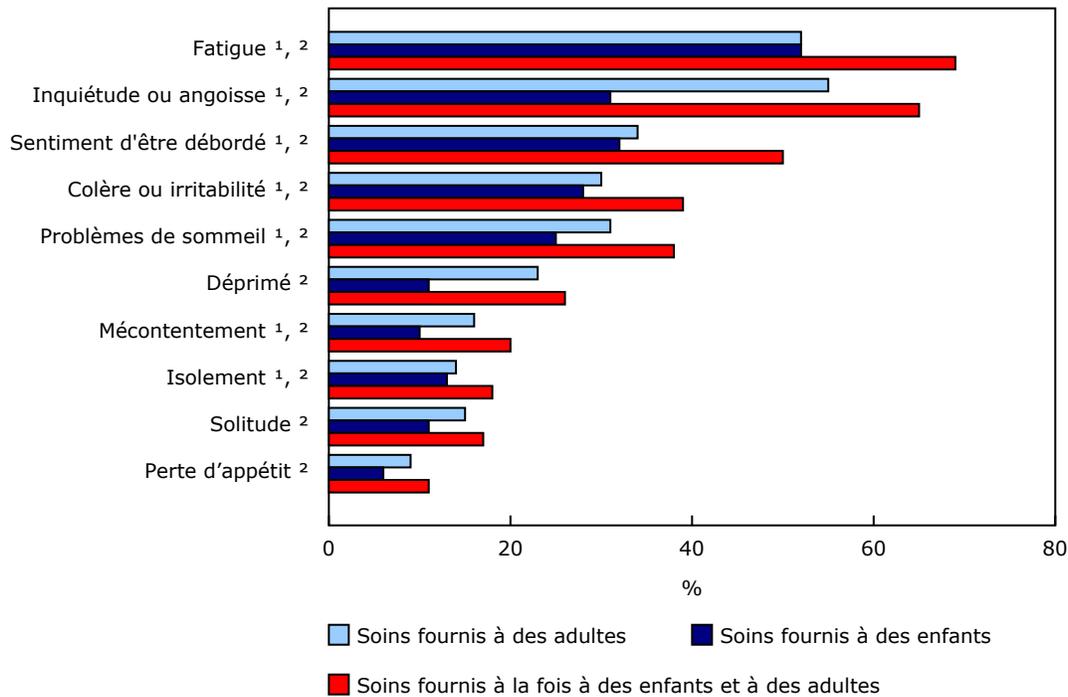
Prenant appui sur les données de l'Enquête sociale canadienne – Bien-être et soins donnés (vague 6), une nouvelle étude met en lumière le paysage de la [prestation de soins non rémunérés au Canada](#) en 2022. Pour la première fois en près de 20 ans, cette étude brosse un portrait détaillé des aidantes et aidants pris en sandwich, en expliquant notamment qui sont ces aidants et à qui ils prodiguent des soins, l'ampleur des soins prodigués, et les conséquences de cette prestation de soins non rémunérée. Pour améliorer notre compréhension de [l'économie de soins au Canada](#), il est important de se pencher sur la manière dont les Canadiennes et les Canadiens prodiguent des soins, surtout depuis l'avènement de la pandémie de COVID-19. Alors que 2024 marque le 30e anniversaire de l'Année internationale de la famille, cette étude contribue à enrichir les connaissances sur l'évolution de la situation des familles au Canada.



En 2022, les femmes (7 %) étaient légèrement plus susceptibles que les hommes (5 %) d'avoir été des aidantes prises en sandwich au cours des 12 mois précédant l'enquête. Aussi, ce type de situation était **plus courant chez les adultes des groupes d'âge les plus actifs**, près de 3 aidants pris en sandwich sur 10 étant âgés de 35 à 44 ans (29 %).

Les aidantes et aidants étaient plus susceptibles d'être pris en sandwich entre les soins prodigués à leurs parents vieillissants et les soins fournis à leurs enfants de moins de 15 ans (34 %). Toutefois, il existe diverses responsabilités de soins qui vont au-delà de cette situation type. Par exemple, certains aidantes et aidants pris en sandwich devaient s'occuper de leurs parents tout en prenant soin de leurs petits-enfants de moins de 15 ans (15 %), d'autres devaient s'occuper de leur conjoint ou conjointe ou partenaire et de leurs enfants de moins de 15 ans (8 %), alors que d'autres devaient s'occuper de leur conjoint ou conjointe ou partenaire et de leurs petits-enfants de moins de 15 ans (7 %).

Graphique 2
Effets des responsabilités liées à la prestation de soins sur la santé et le bien-être au cours des 12 mois précédents, selon le type de bénéficiaire des soins



1. Valeur significativement différente (p < 0.05) de l'estimation pour la catégorie de référence (soins fournis à la fois à des enfants et à des adultes), pour les soins fournis à des adultes.

2. Valeur significativement différente (p < 0.05) de l'estimation pour la catégorie de référence (soins fournis à la fois à des enfants et à des adultes), pour les soins fournis à des enfants.

Source(s) : Enquête sociale canadienne – Bien-être et soins donnés, 2022. (5354)

Le fait d'avoir à assumer diverses responsabilités de soins était associé à une plus forte probabilité de subir des conséquences négatives sur la santé et le bien-être. Par exemple, en 2022, 86 % des aidants pris en sandwich ont déclaré avoir subi au moins une conséquence négative sur leur santé physique et leur bien-être, comparativement à 74 % des personnes qui prodiguaient des soins uniquement à des adultes, et à 62 % de celles qui s'occupaient uniquement de leurs enfants. De grandes proportions d'aidantes et aidants pris en sandwich étaient plus susceptibles de déclarer ressentir de la fatigue (69 %), de l'inquiétude ou de l'angoisse (65 %) ou le sentiment d'être débordé (50 %) en raison de leurs responsabilités liées aux soins.

Le fait d'être pris en sandwich a aussi eu une incidence sur le bien-être matériel des aidantes et aidants. En 2022, un peu plus du tiers (35 %) des aidants pris en sandwich ont déclaré éprouver des difficultés financières au cours des 12 mois précédents en raison de leurs multiples responsabilités de soins. Les deux tiers (66 %) des aidants pris en sandwich qui n'étaient pas à la retraite ont déclaré que leurs responsabilités à cet égard avaient eu une incidence sur leur emploi ou leurs activités de recherche d'emploi. Par exemple, les aidants pris en sandwich étaient plus susceptibles que les autres prestataires de soins non rémunérés d'avoir dû adapter leur horaire de travail, réduire leur nombre d'heures travaillées ou renoncer à de meilleures possibilités d'emploi en raison de leurs responsabilités de soins.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Cette étude est fondée sur les données de l'Enquête sociale canadienne – Bien-être et soins donnés (vague 6). La population cible de l'Enquête sociale canadienne est composée des personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant hors réserve dans l'une des provinces du Canada (excluant les personnes qui vivent dans des réserves). Les données de cette enquête ont été recueillies du 15 juillet au 28 août 2022, et le taux de réponse estimé est de 56,5 %.

Dans cette étude, l'expression « aidant pris en sandwich » désigne une personne qui, au cours des 12 mois précédant l'enquête, a prodigué des soins non rémunérés à la fois à des enfants de moins de 15 ans et à des jeunes de 15 et plus ou à des adultes ayant besoin de soins en raison d'un problème de santé de longue durée ou d'une incapacité. Les soins non rémunérés comprennent l'aide ou les soins fournis à ces deux groupes de personnes qui dépendent de soins, et ce, sans rémunération explicite, en raison d'une relation personnelle d'amitié ou familiale. Les soins peuvent être fournis de manière continue ou temporaire, régulière ou irrégulière, et ils peuvent varier en intensité.

L'étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5354.

L'étude « [« Pris en sandwich » entre la prestation de soins non rémunérés à des enfants et à des adultes dépendants de soins : une analyse comparative entre les genres](#) » est maintenant accessible dans la publication *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale (89-652-X)*.

L'infographie « [Qui sont les « aidantes et aidants pris en sandwich » au Canada?](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada – Infographies (11-627-M)*, peut aussi être consultée.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).